

# Contre une politique scolaire qui maltraite les lycéens et leurs professeurs



## La réforme du lycée et du baccalauréat, imposée par le ministère contre l'avis des professeurs, nuit à la qualité du travail des élèves de Première et de Terminale.

La préparation des « épreuves communes », les épreuves anticipées de français, l'épreuve de spécialité abandonnée en fin de Première, les épreuves de spécialité conservées en Terminale, l'épreuve de philosophie, le Grand oral — qui ne bénéficie d'aucun moyen ni horaire spécifiques — l'élaboration par les élèves de leur projet d'orientation, le choix des vœux qu'ils formulent sur Parcoursup : le calendrier imposé par la réforme institutionnalise le désordre. Il exerce sur les élèves une pression qui les empêche de travailler sereinement. Il rend impossible la maîtrise de nouveaux programmes trop volumineux, et conçus sans tenir compte des conditions réelles d'apprentissage.

Cette désorganisation affecte aussi le travail des professeurs et des personnels. Elle exige de leur part une dépense d'énergie disproportionnée, qui les détourne de leurs tâches essentielles. Contrairement à ce qu'affirme le ministre Jean-Michel Blanquer, la réforme n'a pas pour effet de simplifier le baccalauréat, mais elle rend son organisation absurdement complexe. Elle affecte la qualité des apprentissages, fragilise les élèves en les privant des repères que leur donne le groupe-classe, et compromet ainsi leur réussite dans le Supérieur.

## La crise sanitaire aggrave les méfaits de la réforme.

À cause du confinement, les élèves n'ont pu bénéficier en 2019-2020 d'une année scolaire normale. Rien de concrètement réalisable n'a été mis en place à la rentrée pour remédier à leurs lacunes.

Pour répondre aux contraintes d'une nouvelle année très incertaine, pendant laquelle élèves et professeurs vont travailler sous la menace permanente de la pandémie, les mesures proposées par le ministère sont insuffisantes et inadéquates. D'une part, en supprimant les épreuves communes, contrôle continu, ce qui accroît encore que la réforme fait déjà peser sur les affaiblit encore davantage la valeur baccalauréat. D'autre part, le travail instauré par certains établissements, nécessaire pour garantir la sécurité aggrave les inégalités entre les élèves établissements, compromet la pédagogique et donc la préparation à Le ministère a refusé toute demande d'aménagement des programmes quand il en était encore temps. Il convient maintenant d'aménager les épreuves et le calendrier.

### Nous demandons donc pour cette année :

- le report à juin des épreuves de spécialité, pour laisser aux élèves le temps d'y être effectivement préparés ;
- la suppression de l'épreuve du Grand oral ;
- un aménagement de toutes les épreuves du baccalauréat ;
- une limitation des contenus des programmes attendus pour les épreuves.

part, en on étend le la pression élèves, et nationale du « hybride » certes sanitaire, et les continuité l'examen.

Pour les années à venir, nous demandons une remise à plat de la réforme. Au minimum, le calendrier aberrant imposé par la réforme doit être réaménagé, et une réflexion approfondie doit être conduite sur les programmes, sur la définition du Grand oral et sur les moyens alloués à sa préparation.